

Vallon des Cabrolles : un état sanitaire et environnemental catastrophique

Suite à la conférence du 21 juin 2014, au cours de laquelle le Professeur Guiral avait rappelé l'importance de la qualité de l'eau et du bon état écologique des lits de bassin, puisque tout finit à la mer (sur le site http://aspona.free.fr/vie/castillon_14/cr_guiral.htm), une petite équipe de l'ASPONA a décidé de remonter le vallon des Cabrolles à partir du Moulin Lottier début mars. Ce travail a été complété par une enquête conduite avec le GIR Maralpin et l'AQPONA en mai 2015. Sur le site le reportage est visible à : (http://aspona.free.fr/actions/vallon_cabrolles/RegardsSurBorrigo.15.05.13z_2.pdf).

L'ASPONA a constaté que le vallon était dans une situation catastrophique, en raison des graves nuisances et des dommages à l'environnement causés par certains riverains : déversement de gravats, construction d'une terrasse privée à l'aplomb de la rivière après abattage d'un nombre important de grands arbres, terre-plein d'un carrossier, etc. Le point d'orgue se situe sous les piles de l'autoroute puisqu'on y voit une décharge à ciel ouvert de matériaux de chantier (béton, mâchefer, ferrailles), des bulldozers et des tractopelles qui tassent les gravats en surplomb du torrent, une noria de camions appartenant à une entreprise de BTP monégasque déversant leur cargaison et, pour leur permettre de faire le plein deux pompes à essence, ce qui signifie qu'une citerne de gasoil est localisée juste au-dessus de la rivière.

Pourquoi les services de l'Etat, de la commune de Menton, de la communauté d'agglomération (CARF), ainsi que les autorités monégasques, ferment-ils les yeux? Comment expliquer qu'une telle situation puisse se produire encore en 2015 ? Dans combien de temps les multiples petits fleuves côtiers du Mentonnais bien connus pour leur niveau de pollution préoccupant retrouveront ils leur bon état de santé ? Alors que le schéma départemental d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) 2016 – 2021 est en voie d'élaboration, l'ASPONA demande qu'il soit mis fin à ces pratiques et que des actions soient diligentées contre les contrevenants pour exiger la réparation des préjudices écologiques.

Journée des associations à Menton

Depuis deux ans la Mairie de Menton et le CCAS organisent une journée dans les jardins Bioves. Cette année l'ASPONA y sera de nouveau présente le 5 septembre.



Nous vous invitons à venir nous rencontrer sur le stand.

Restaurant la Mère Jeannine

A l'est de la pointe du Cap Martin, au départ de la promenade Le Corbusier il y a un parking et un restaurant qui a été racheté par le Vista Palace. Des adhérents nous ont signalé des travaux en cours sans permis affiché.

La zone est sensible puisqu'on est sur le Domaine Public Maritime. Des membres de l'ASPONA se sont rendus à la Mairie de Roquebrune. Les travaux ont commencé sans autorisation. L'ASPONA adresse donc un recours auprès de la DTM

Dragage au port de Menton Garavan

Le déversement de sable noir pour engraissement des plages de Garavan a ému plusieurs adhérents.



L'objectif est d'abaisser de 1,5 m la passe de l'entrée du Port. Les ports sont pollués par les hydrocarbures et les rejets des bateaux qui se déposent au fond. Les travaux de dragage et de rechargement des plages des Sablettes a été suivi par la DTM qui assure qu'il n'y a aucun problème pour faire des châteaux de sable dans ces sédiments non traités.

Nuisances sonores de l'autoroute Le bruit est la troisième nuisance qui gêne le plus les Français, derrière les déchets ou la pollution de l'air. Le secteur des transports constitue la principale source de nuisances sonores. Une enquête est ouverte dans les mairies jusqu'au 11 juillet, donnez votre avis !

SABLETTES : Une pétition vient d'être lancée par un groupe de Mentonnais références sur le site